

## Le larris : un écosystème particulier et fragile

Le sol du larris de Bourdon est essentiellement constitué de craie assez riche en silex, le substrat du sol est donc poreux. Combiné à la forte pente et à une exposition sud, il en résulte un sol qui a une très faible capacité de rétention d'eau. Une sorte de microclimat ne permet qu'à une végétation adaptée à la sécheresse de se développer, donnant ainsi une originalité particulière aux espèces retrouvées ici.

Contrairement avec les grandes cultures du plateau et le fond de vallée humide, le larris présente une végétation de pelouse rase et d'ourlet de brachypode, graminée courante qui témoigne d'un début d'embroussaillage des coteaux calcaires.

Ces pelouses représentent un enjeu majeur de conservation pour la région, car si elles sont relativement bien présentes en vallée de la Somme, elles ne se retrouvent que dans le nord de la France. Mais l'abandon des activités pastorales au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle a favorisé l'embroussaillage progressif de la plupart des larris, causant la disparition de nombre d'entre eux au profit de boisements, et avec eux les espèces de faune et de flore qui y sont liées.

On trouve ici des espèces de plantes typiques des sols crayeux secs à la végétation rase, comme l'exceptionnelle Fausse Roquette de France, qui se trouve ici dans la dernière station picarde actuellement connue, la très rare Epervière tachetée, le Bunium Noix de terre ou encore la Véronique germandrée.



# Le Larris de Bourdon

Propriété de la commune de Bourdon et du département de la Somme, le larris s'allonge sur environ 1 km de long et s'étend sur environ 5 ha, qui en ont confié la gestion écologique au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Il est constitué essentiellement de milieux ouverts avec un large front de taille qui s'étend sur l'essentiel de sa longueur, ayant servi jusque dans les années 80 à l'extraction de la craie.

## Le Sisymbre couché, discret et protégé

Le larris est suivi depuis plusieurs années par le Conservatoire d'espaces naturels et le Conservatoire Botanique National de Bailleul pour la station de Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*) qu'il accueille. Cette plante annuelle de la famille des Brassicacées (Crucifères), originaire d'Europe occidentale, est protégée à l'échelle européenne. Elle n'est présente en France que dans la pointe nord du pays, dans les Hauts-de-France, en Champagne-Ardenne et en Ile-de-France.

Dans les Hauts-de-France on ne la retrouve que sur les fronts de taille de carrières et en bordure de chemin. Le Sisymbre semble toujours rechercher une certaine fraîcheur : sur un éboulis calcaire comme ici, il colonise préférentiellement la base, plus humide. C'est une espèce pionnière des terrains à végétation très ouverte, menacée par l'installation de plantes vivaces ou plus compétitives.

Cette plante, avec ses tiges étalées d'une longueur de 10 à 60 cm, aux petites fleurs blanches de seulement 3 à 5 mm qui s'épanouissent de mai à août, est très discrète.

Une faune, elle aussi typique des milieux ouverts et secs se retrouve sur le site à l'image des papillons Hespérie du chiendent ou encore le papillon Fluoré. De nombreux criquets sont présents sur le larris.

Hespérie du chiendent  
*Thymelicus acteon*



Criquet noir-ébène  
*Omocestus rufipes*



Criquet de la Palène  
*Stenobothrus lineatus*



Fluoré  
*Colias sareptensis*



le Bunium Noix de terre  
*Bunium bulbocastanum*

## Le pâturage ovin : allié de l'entretien

L'un des enjeux majeurs du site est la préservation et la restauration des pelouses rases calcicoles, qui abritent la majorité des espèces patrimoniales, notamment papillons et criquets. Il a été choisi pour cela de remettre en œuvre le pâturage par des moutons, comme cela était pratiqué au siècle dernier.

Depuis 2017, ce sont une dizaine de moutons Boulonnais, une race rustique du Nord de la France, qui ont réinvesti le site. Leurs qualités (grand gabarit solide, bonne aptitude à la marche, faibles exigences alimentaires, facilité d'agnelage...) en font une race particulièrement adaptée, notamment pour l'entretien par pâturage des milieux naturels secs.

Ils contribuent ainsi au maintien de la pelouse rase et limitent le développement de l'ourlet à brachypode et des arbustes qui colonisent le site.

\* Mise bas chez la brebis.

Azuré bleu-celeste  
*Polyommatus bellargus*



Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne :

[cen-hautsdefrance.org/adherer](http://cen-hautsdefrance.org/adherer)

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

Retrouvez toutes nos animations sur :

Les actions du Conservatoire sur ce site sont possibles grâce au soutien de ses partenaires :

